



## **Suivi des retombées atmosphériques à proximité de CEMENTS CALCIA**

Trimestre 3 - 2022

Campagne du 02/09 au 03/10/2022

## CONDITIONS DE DIFFUSION

---

Diffusion libre pour une réutilisation ultérieure des données dans les conditions ci-dessous :

- Les données produites par ATMO Grand Est sont accessibles à tous sous licence libre «**ODbL v1.0**».
- Sur demande, ATMO Grand Est met à disposition les caractéristiques des techniques de mesures et des méthodes d'exploitation des données mises en œuvre ainsi que les normes d'environnement en vigueur et les guides méthodologiques nationaux.
- ATMO Grand Est peut rediffuser ce document à d'autres destinataires.

## PERSONNES EN CHARGE DU DOSSIER

---

Rédaction : *Morgane Kessler, Chargée d'études Unité Surveillance et Etudes Réglementaires*  
Relecture : *Christelle Schneider, Ingénieure d'études Unité Surveillance et Etudes Réglementaires*  
Approbation : *Bérénice Jenneson, Responsable Unité Surveillance et Etudes Réglementaires*

Référence du modèle de rapport : COM-FE-001\_6

Référence du projet : 00399

Référence du rapport : SURV-EN-872\_1

Date de publication : 02/01/2022

### **ATMO Grand Est**

Espace Européen de l'Entreprise – 5 rue de Madrid – 67300 Schiltigheim

Tél : 03 69.24.73.73

Mail : [contact@atmo-grandest.eu](mailto:contact@atmo-grandest.eu)



## SOMMAIRE

<b>1. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT ET CONTEXTE DE L'ETUDE .....</b>	<b>2</b>
<b>2. METHODE ET MOYENS MIS EN ŒUVRE .....</b>	<b>3</b>
2.1. POLLUANTS ETUDIES .....	3
2.2. METHODES DE MESURE .....	3
2.2.1. La mesure des poussières .....	3
2.2.2. Les paramètres météorologiques .....	4
2.3. STRATEGIE D'ECHANTILLONNAGE .....	4
2.3.1. Localisation des sites .....	4
2.3.2. Stratégie temporelle des mesures .....	7
2.4. LIMITE DE L'ETUDE .....	7
<b>3. RESULTATS .....</b>	<b>8</b>
3.1. CONDITIONS METEOROLOGIQUES .....	8
3.1.1. Températures et précipitations .....	8
3.1.2. Vents .....	9
3.2. RESULTATS DES ANALYSES .....	11
<b>4. BILAN .....</b>	<b>14</b>

## 1. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT ET CONTEXTE DE L'ETUDE

---

Fondée dans les années 1970, l'usine de Couvrot fait partie de la société CIMENTS CALCIA, filiale du groupe ITALCIMENTI, spécialisée dans la fabrication de produits pour le marché des Bâtiments Travaux Publics (BTP). Il s'agit de l'une des plus anciennes cimenteries CIMENTS CALCIA sur le territoire français.

L'établissement produit du ciment à partir de deux matières minérales (argile et calcaire) produites dans les carrières de la société, notamment celles de Couvrot et de Bettancourt-la-Longue situées dans la Marne, et Neuville-sur-Ornain dans la Meuse.

Conformément à l'arrêté du 22 septembre 1994 relatif aux exploitations de carrières et aux installations de premier traitement des matériaux de carrières, modifié par l'arrêté du 30 septembre 2016, CIMENTS CALCIA doit réaliser un suivi de ses émissions, afin de vérifier l'impact du fonctionnement de l'installation sur son environnement. Il est réalisé sur la base d'un plan de surveillance des émissions, dont le protocole est défini par l'exploitant.

La surveillance des retombées atmosphériques totales est réalisée depuis 1999 afin d'informer la population de Couvrot et de ses environs immédiats sur la teneur des retombées issues des émissions du site. Le dispositif de mesures a été depuis adapté aux exigences de l'article 19.6 de l'arrêté du 30 septembre 2016.

La note suivante présente les résultats de cette surveillance des retombées atmosphériques totales à proximité de CIMENT CALCIA au cours de la 2<sup>ème</sup> campagne de 2022 réalisée du 2 septembre au 3 octobre 2022.

## 2. METHODE ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

### 2.1. POLLUANTS ETUDIES

Conformément à la méthodologie retenue, seront suivies les **retombées atmosphériques totales** qui comprennent :

- Les retombées sèches en l'absence de pluies.
- Les matières solubles et insolubles contenues dans les eaux de pluies recueillies.
- Les matières entraînées ou redissoutes dans les eaux pluviales contenues dans le collecteur de pluie.

La seule réglementation portant sur ce polluant est mentionnée dans l'article 19.7 de l'arrêté du 30 septembre 2016 relatif aux exploitations de carrières et aux installations de premier traitement des matériaux de carrières : « L'objectif à atteindre est de **500 mg/m<sup>2</sup>/jour en moyenne annuelle glissante** pour chacune des jauges installées en point de type (b) du plan de surveillance. »

*Les points de type (b) étant définis comme « une ou plusieurs stations de mesure implantées à proximité immédiate des premiers bâtiments accueillant des personnes sensibles (centre de soins, crèche, école) ou des premières habitations situés à moins de 1 500 mètres des limites de propriétés de l'exploitation, sous les vents dominants ».*

### 2.2. METHODES DE MESURE

#### 2.2.1. La mesure des poussières

La détermination des retombées atmosphériques totales est réalisée au moyen de collecteurs de précipitation selon une technique normalisée. La surface d'exposition des jauges est parfaitement connue, ce qui permet d'évaluer la quantité de dépôts atmosphériques sur une surface donnée. La durée de prélèvement est relativement longue afin que les concentrations mesurées soient supérieures au seuil de détection analytique : 1 mois/prélèvement. Cette technique nécessite l'installation d'un matériel normalisé. Afin de limiter le développement d'algues ainsi que la photodégradation des analytes, les jauges sont protégées par un film opaque.



Figure 1 : Jauge Owen

L'analyse du contenu des jauges est effectuée selon les méthodes indiquées dans le tableau ci-dessous :

Polluant étudié	Méthode d'analyse	Norme de référence	Laboratoire d'analyse
Retombées atmosphériques totales	Pesée par gravimétrie après évaporation	NFX 43-014 (Novembre 2017)	Micropolluants Technologies

Tableau 1 : Documents de référence pour les prélèvements

### 2.2.2. Les paramètres météorologiques

Les niveaux mesurés en polluants peuvent varier fortement sur une courte durée, ces variations étant, en partie, liées aux phénomènes météorologiques qui contrôlent la dispersion des polluants ou au contraire leur accumulation.

- Le vent contrôle la dispersion des polluants. Il intervient tant par sa direction pour orienter les panaches de pollution que par sa vitesse pour diluer et entraîner les émissions de polluants. Une absence de vent contribuera à l'accumulation de polluants près des sources et inversement.
- Lors de précipitations, les gouttes de pluies captent les polluants gazeux et particulaires, favorisant le lessivage des masses d'air et une dilution des polluants dans l'air. Dans le cas de la récolte des retombées atmosphériques, les pluies ou autres précipitations situées au-dessus des sites de mesures favorisent également l'entraînement des polluants dans les jauges.

Dans le cadre de cette étude, les données de vitesse et direction des vents, de température et de précipitations collectées sont issues de Points d'Observation Virtuelle élaborés par Météo France localisés sur le site de la carrière de Couvrot et de la carrière de Bettancourt.

## 2.3. STRATEGIE D'ECHANTILLONNAGE

### 2.3.1. Localisation des sites

Des sites de mesures numérotés ont été installés à proximité des carrières de Bettancourt et Couvrot. Les sites 1, 2, 3, 4 et 10 ont été placés afin de mesurer l'impact de la carrière de Couvrot, et les sites 7, 8 et 9 pour la carrière de Bettancourt. Les sites 9 et 10 sont des points témoins : ils sont normalement très peu impactés par les activités des carrières, c'est-à-dire situés en dehors de la zone d'impact de celles-ci selon les prédictions modélisées.

Le tableau 2 et les figures 2 et 3 présentent les sites instrumentés au cours de cette troisième campagne de l'année 2022.

A noter qu'en raison de la mise en place d'aménagements définitifs sur l'emplacement du site Loisy Ecole, ce dernier a dû être déplacé. Le site a été déplacé à 200 m au sein du cimetière de la ville de Loisy-sur-Marne. Le nouveau site est ainsi dénommé Loisy Cimetière.

Numéro site	Localisation
Site 1	Montmartre
Site 2	Couvrot Cimetière
Site 3	Loisy Cimetière
Site 4	Lieudit Bayarne
Site 7	Carrière Bettancourt - Talus
Site 8	Bettancourt - Mairie
Site 9	Vernancourt-Témoin
Site 10	Maison en Champagne - Témoin

Tableau 2 : Récapitulatif des emplacements des sites de mesures

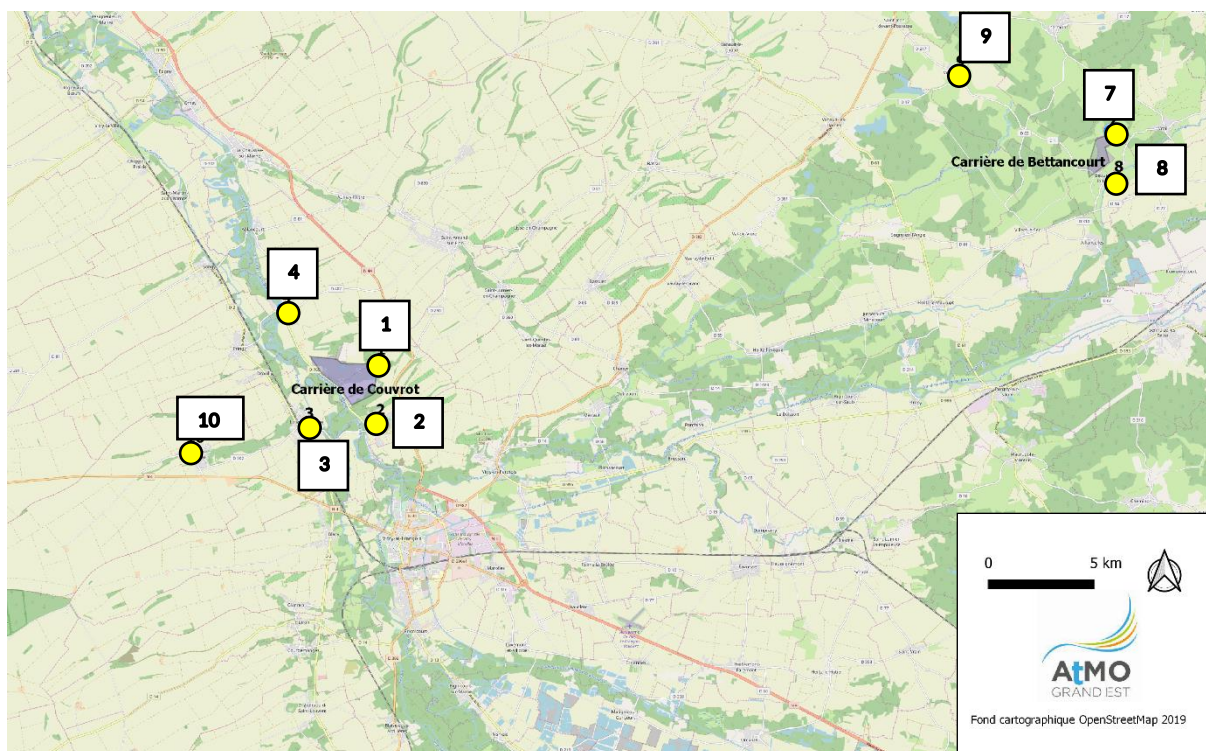


Figure 2 : Localisation des sites de mesures autour de la carrière de Couvrot et de la carrière de Bettancourt





**Site 1 : Montmartre**



**Site 2 : Couvrot Cimetière**



**Site 3 : Loisy Cimetière**



**Site 4 : Lieudit Bayarne**



**Site 7 : Carrière Bettancourt - Talus**



**Site 8 : Bettancourt - Mairie**



**Site 9 : Vernancourt - Témoin**



**Site 10 : Maison en Champagne - Témoin**

*Figure 3 : Photographies des sites de mesures*

### 2.3.2. Stratégie temporelle des mesures

Suite à l'arrêté du 30 septembre 2016, la fréquence de prélèvement mensuelle jusque fin avril 2018 est désormais trimestrielle.

Aussi, **4 campagnes trimestrielles de 30 jours sont prévues en 2022** :

- Du 3 mars au 1<sup>er</sup> mars 2022 (réalisée)
- Du 3 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2022 (réalisée)
- Du 2 septembre au 3 octobre 2022 (réalisée)
- Du 10 novembre au 8 décembre 2022

### 2.4. LIMITE DE L'ETUDE

L'étude est limitée à une investigation concernant l'un des maillons du cycle de la pollution de l'air, celui de la qualité de l'air.

Compte tenu des périodes et de la fréquence des mesures, l'étude permet de qualifier les niveaux observés au regard des valeurs habituellement observées.

Il est également important de préciser que l'air est un compartiment de l'environnement parmi d'autres (sol, eau, organismes). Cette étude doit ainsi être mise en parallèle avec les études des autres milieux afin de comprendre la situation de l'environnement dans sa globalité.



### 3. RESULTATS

#### 3.1. CONDITIONS METEOROLOGIQUES

##### 3.1.1. Températures et précipitations

Les figures 4 et 5 présentent les températures et précipitations moyennes journalières au cours de la campagne de mesure pour chacune des carrières.

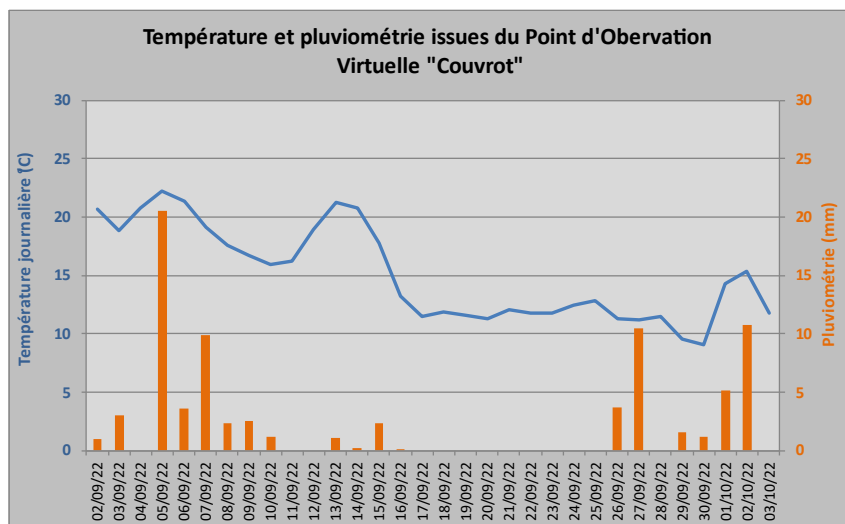


Figure 4 : Températures et précipitations journalières au point d'observation virtuelle « Couvrot » du 2 septembre au 3 octobre 2022

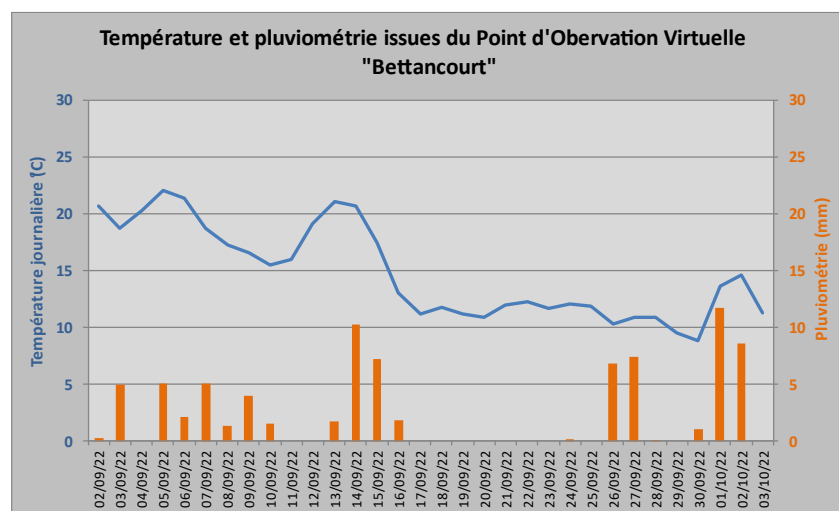


Figure 5 : Températures et précipitations journalières au point d'observation virtuelle « Bettancourt » du 2 septembre au 3 octobre 2022

Durant la campagne à Couvrot, la température moyenne minimale était de 9 °C (30 septembre) et la maximale était de 22 °C (5 septembre) pour une moyenne de 15 °C. Le maximum de précipitations a été enregistré le 5 septembre avec une hauteur d'eau de 21 mm, pour un cumul total de 65 mm au cours de la campagne.

A Bettancourt, la température moyenne minimale était de 8,9 °C (30 septembre) et la maximale était de 22,0 °C (5 septembre) pour une moyenne de 15,0 °C. Le maximum de précipitations a été enregistré le 1<sup>er</sup> octobre avec une hauteur d'eau de 10,3 mm, pour un cumul de 80,4 mm au cours de la campagne.

### 3.1.2. Vents

Les figures 6 et 7 présentent les roses des vents de la campagne de mesure au niveau de l'usine et carrière CALCIA à Couvrot, et de la carrière Bettancourt.

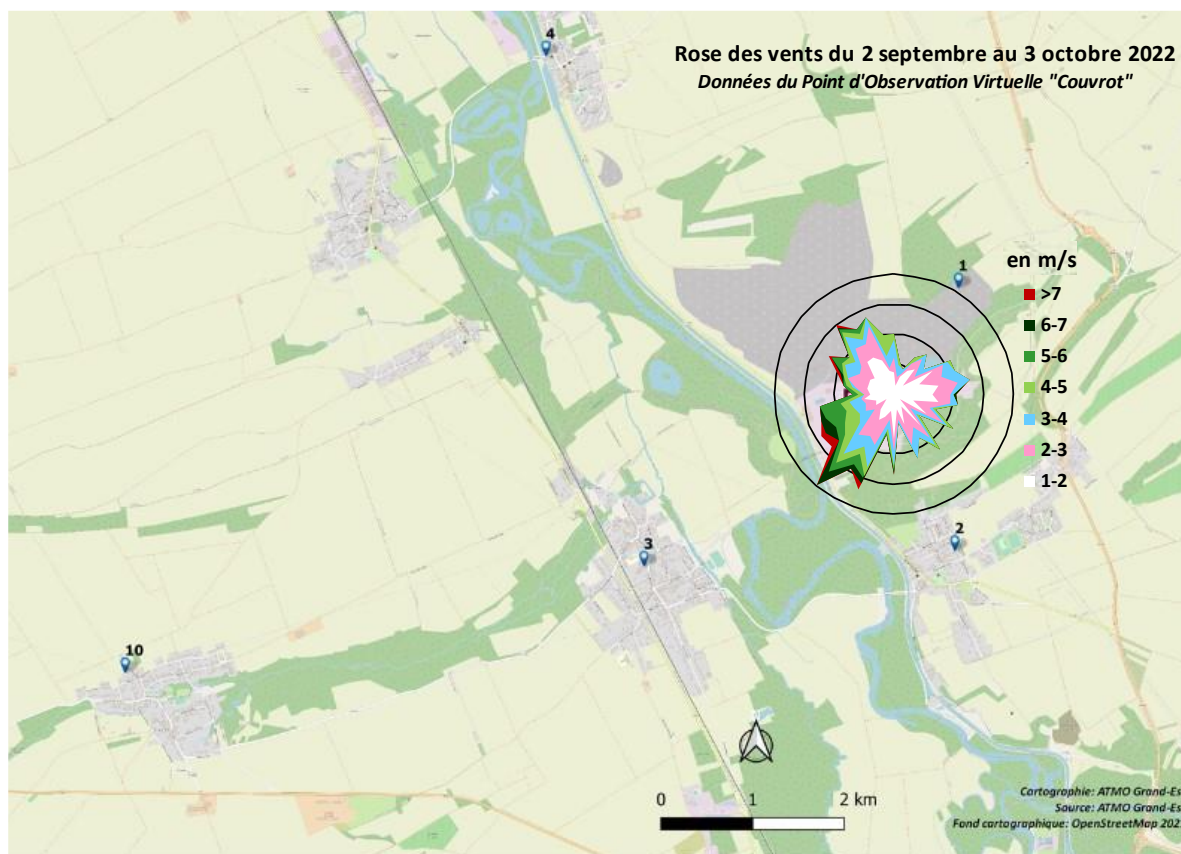


Figure 6 : Rose des vents au Point d'Observation Virtuelle « Couvrot » du 2 septembre au 3 octobre 2022

Le Point d'Observation Virtuelle « Couvrot » met principalement en évidence des vents de secteur sud-ouest, avec des vents d'occurrence plus faible en provenance du nord-ouest, de l'est et du secteur sud-est. Les vents les plus forts sont majoritairement en provenance du secteur ouest. La vitesse moyenne des vents était de 2,5 m/s au cours de la période et les vents faibles (<1,5 m/s) ont représenté 29 % de l'ensemble des vents.

Les sites 1, 2 et 3 étaient ainsi sous les vents de l'usine et de la carrière de Couvrot et sont donc susceptibles d'être les sites les plus impactés par les activités de celles-ci. Les sites 4 et 10, plus éloignés, étaient également sous quelques vents en provenance de l'usine/carrière de Couvrot et ont pu ainsi être un peu impactés.

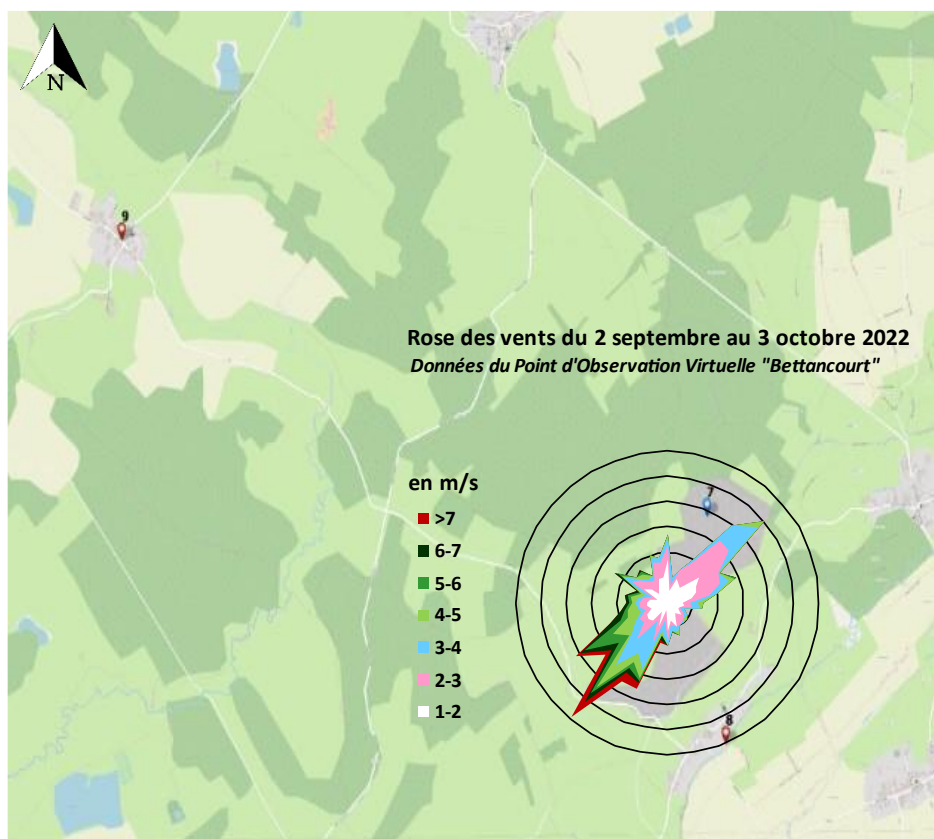


Figure 7 : Rose des vents au Point d'Observation Virtuelle « Bettancourt » du 2 septembre au 3 octobre 2022

Le Point d'Observation Virtuelle « Bettancourt » met majoritairement en avant des vents du sud-ouest et de nord-est. La vitesse moyenne des vents était de 2,7 m/s au cours de la période et les vents faibles (<1,5 m/s) ont représenté 25 % de l'ensemble des vents.

Le site 7, situé dans la partie nord de la carrière, a pu être impacté par les activités du sud de la carrière lorsque les vents du sud-ouest ont soufflé ou lorsque les vents étaient faibles. Le site 8, au sud de la carrière, était soumis à très peu de vents en provenance de celle-ci. Néanmoins, en raison de sa proximité avec la carrière, le site 8 a pu être impacté lorsque les vents étaient faibles. Le site 9, plus éloigné, était également très peu sous les vents de la carrière et est ainsi probablement le site ayant été le moins impacté.

### 3.2. RESULTATS DES ANALYSES

Le tableau 3 présente les résultats détaillés obtenus pour le 3<sup>ème</sup> trimestre 2022 :

Implantation des collecteurs	Volume d'eau en litres	Retombées Solubles	Retombées Insolubles	Retombées Totales	Cendres
1-Montmartre	8,0	1,46	0,92	2,38	1,25
		<b>47</b>	<b>30</b>	<b>77</b>	<b>40</b>
2-Couvrot Cimetière	5,5	1,59	0,96	2,56	1,62
		<b>51</b>	<b>31</b>	<b>83</b>	<b>52</b>
3-Loisy Cimetière	5,6	1,32	0,49	1,81	0,94
		<b>42</b>	<b>16</b>	<b>58</b>	<b>30</b>
4-Lieudit Bayarne	5,5	1,57	0,32	1,89	1,05
		<b>51</b>	<b>10</b>	<b>61</b>	<b>34</b>
10-Maison en Champagne Témoin	4,4	2,93	0,37	3,31	1,71
		<b>95</b>	<b>12</b>	<b>107</b>	<b>55</b>

Tableau 3 : Résultats d'analyses des retombées en poussières autour de l'usine et carrière de Couvrot pour la période du 2 septembre au 3 octobre 2022

Implantation des collecteurs	Volume d'eau en litres	Retombées Solubles	Retombées Insolubles	Retombées Totales	Cendres
7-Carrière Bettancourt Talus	7,2	0,83	0,47	1,31	0,91
		<b>27</b>	<b>15</b>	<b>42</b>	<b>29</b>
8-Bettancourt Mairie	6,5	2,07	1,79	3,85	2,35
		<b>67</b>	<b>58</b>	<b>124</b>	<b>76</b>
9-Vernancourt Témoin	8,1	2,15	2,03	4,18	2,37
		<b>69</b>	<b>66</b>	<b>135</b>	<b>76</b>

Tableau 4 : Résultats d'analyses des retombées en poussières autour de la carrière Bettancourt pour la période du 2 septembre au 3 octobre 2022

LQ : Limite de quantification

#### **Les unités :**

Résultats en italique : g/m<sup>2</sup>/période

Résultats en gras : mg/m<sup>2</sup>/jour

Les valeurs enregistrées pour chaque point de mesure sont comparées aux valeurs représentatives et extrémales retrouvées sur chaque site depuis 2004. Les valeurs sont présentées sur la figure 8 et le tableau 4 récapitule les périodes et valeurs des maxima enregistrés.

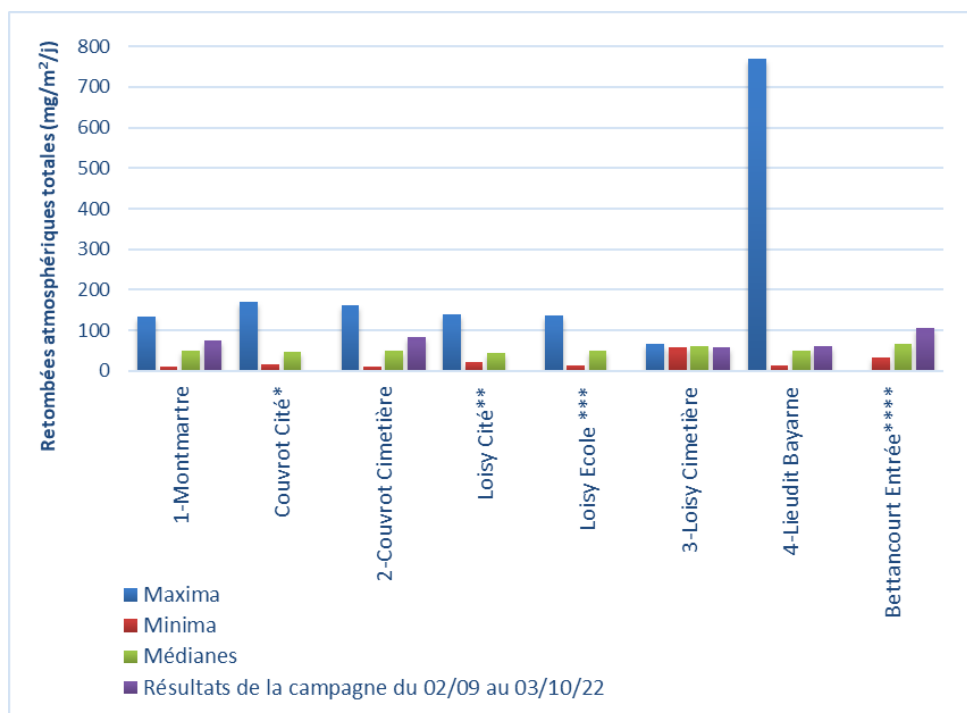


Figure 8 : Représentation graphique des retombées atmosphériques totales en poussières de la période analysée et comparaison aux valeurs de l'historique (2004-2022) pour les sites autour de la carrière et de l'usine de Covrot

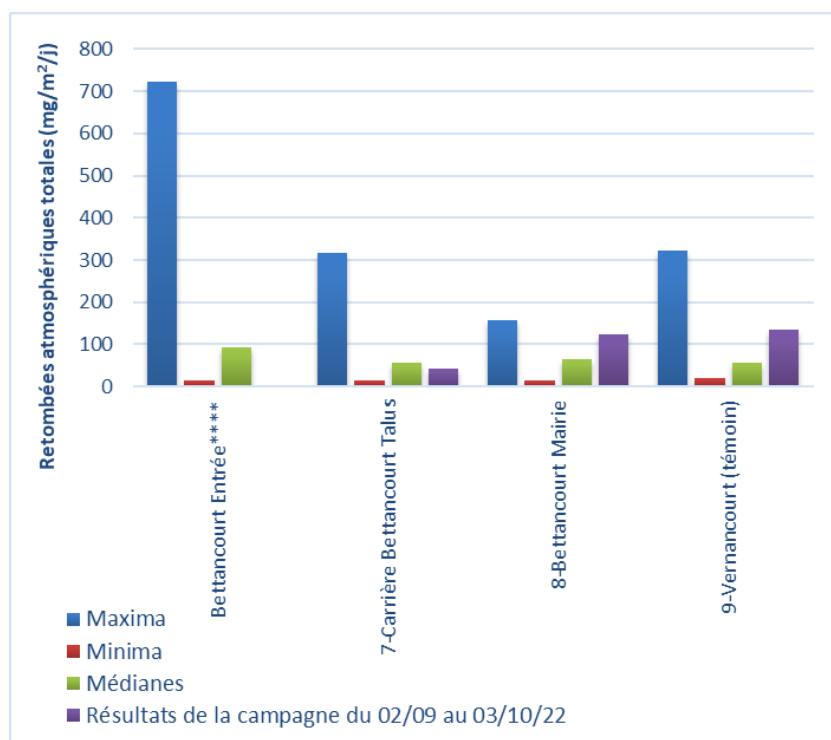


Figure 9 : Représentation graphique des retombées atmosphériques totales en poussières de la période analysée et comparaison aux valeurs de l'historique (2004-2022) pour les sites autour de la carrière de Bettancourt

Site	Maximum (2004-2021)	Période de mesure
1-Montmartre	133	Juillet - août 2013
Couvrot Cité*	170	Juillet - août 2004
2-Couvrot cimetièrè	161	Mai - juin 2016
Loisy Cité**	139	Juillet-août 2004
Loisy Ecole***	138	Juillet - août 2013
3-Loisy Cimetière	66	Juin - juillet 2022
4-Bayarne	770	Mars - avril 2020
Car. Bettancourt entrée****	722	Juin - juillet 2015
7-Car. Bettancourt talus	316	Septembre - octobre 2014
8-Bettancourt Mairie	158	Novembre - décembre 2020
9-Vernancourt	323	Juin - juillet 2022
10-Maison en Champagne	113	Mars-avril 2022

Tableau 5 : Périodes des maxima enregistrés pour chaque site de 2004 à 2022 (mg/m<sup>2</sup>/jour)

\* la jauge a été définitivement déplacée vers le cimetière de Couvrot en février 2013  
 \*\* la jauge a été déplacée vers Loisy Cimetière en juin 2022  
 \*\*\* la jauge a été installée vers Loisy Ecole en septembre 2005  
 \*\*\*\* la jauge a été définitivement déplacée vers la mairie de Bettancourt en mars 2019

Concernant l'usine et la carrière de Couvrot : Le site 10 (Maison-en-Champagne), le plus éloigné de la carrière et sous les vents de celle-ci, présente la concentration la plus élevée en poussières. Le site 3 (Loisy Cimetière), plus proche de la carrière et dans les mêmes vents que le site 10, enregistre la teneur la moins élevée du secteur au cours de la campagne.

Concernant la carrière de Bettancourt : Le site 9 (Vernancourt), le plus éloigné de la carrière et peu dans les vents de celle-ci, enregistre la concentration la plus élevée en poussières. Le site 7 (Carrière Bettancourt – Talus), situé sur la carrière même et soumis à des vents du sud de la carrière, présente la concentration la moins élevée du secteur.

En comparaison avec l'historique de mesures, les sites 1, 2, 4, 8, 9 et 10 ont enregistré des valeurs supérieures à leur médiane respective.

A noter également que le site 10 de Maison en Champagne a été implanté au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 et a pour conséquent un court historique de mesures.



## 4. BILAN

---

Les concentrations en poussières dans les retombées obtenues sur l'ensemble des sites sont comprises entre 42 et 135 mg/m<sup>2</sup>/j (respectivement sur le site 7 Carrière Bettancourt Talus et le site 9 Vernancourt), et sont ainsi inférieures à la valeur de 500 mg/m<sup>2</sup>/j (objectif en moyenne annuelle glissante) fixée par l'arrêté du 30 septembre 2016.





**AtMO**

GRAND EST

Metz - Nancy - Reims - Strasbourg

Air • Climat • Energie • Santé

Espace Européen de l'Entreprise – 5 rue de Madrid – 67300 Schiltigheim

Tél : 03.69.24.73.73 – [contact@atmo-grandest.eu](mailto:contact@atmo-grandest.eu)

Siret 822 734 307 000 17 – APE 7120 B

Association agréée de surveillance de la qualité de l'air